



Ecole Maternelle
161 rue de la Rivoirette
38 510 Morestel
04 74 96 79 40
maternelle.morestel@free.fr

COMPTE RENDU du CONSEIL d'ECOLE séance du jeudi 15 novembre 2012 1^{er} Conseil d'Ecole année scolaire 2012/2013

Le Conseil d'École s'est réuni le jeudi 15 novembre 2012 à 18h00, dans la salle des maîtres de l'école maternelle.
Étaient présents :

- M Rival, Maire de Morestel, Mme Perrin, adjointe, M Vial, adjoint en charge des travaux, M Diagne, DGS, mairie de Morestel
- Mmes Cevik, Gedeau, Lambert, Maïni, Ghoris, Charrel, M Bernard parents délégués
- Mmes Fernandez, Hervier, Valla, Sanchez-Lambert, enseignantes

absents excusés

- Mmes Berger, Charbonnier, Giambra, enseignantes ; Mme Chapeau, responsable des ATSEM(s)
- M Hervé, maître E, Mme Guienne, psychologue scolaire

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

1. Rappel des attributions du Conseil d'école

Les parents délégués ont été informés par écrit du rôle et des attributions du Conseil d'Ecole afin de mieux appréhender leur rôle.
Le Conseil d'Ecole se réunit 3 fois par an pour discuter entre partenaires de la vie de l'école.

2. Organisation de l'école

2.1 Présentation de l'équipe éducative et des effectifs

L'école maternelle Saint-Exupéry compte à ce jour 168 élèves : 52 élèves de Petite Section, 45 élèves de Moyenne Section et 71 élèves de Grande Section répartis en 6 classes, soit 168 élèves.

Cet effectif a permis la réouverture de la 6^{ème} classe qui avait été fermée. Nous avons donc une nouvelle maîtresse, Anne Giambra qui a pris en charge une classe de Grande Section.

La réouverture a donné du travail à l'équipe enseignante au niveau de la réorganisation de l'école car le but était de changer de classe le moins d'enfants possible. La répartition des élèves dans 3 classes de Moyenne et Grande Section et une classe de Grande Section a été un choix pédagogique de l'équipe. Les classes de Moyenne et Grande Section ont un effectif allégé en début d'après-midi pendant le repos des moyens ce qui permet un travail dans de très bonnes conditions en début d'après-midi. La classe de Grande Section bénéficie de l'intervention de l'enseignante de Petite Section en début d'après-midi ce qui fait que tous les élèves de Grande Section travaillent en groupe de 12 à 15 élèves en début d'après-midi. Cette année, l'équipe enseignante est donc formée de 7 enseignantes : 6 classes + l'enseignante qui effectue la décharge de direction le lundi.

Nom de l'enseignante	classe	ATSEM	nombre d'élèves	
Sandrine CHARBONNIER	Petite Section	Edwige Meyrieu		30
Ann SANCHEZ-LAMBERT BERGER Viviane	Petite Section/Moyenne Section	Audrey Brillat	7 + 22	29
Séverine VALLA	Moyenne Section/Grande Section	Elodie Thiroloix	14 + 14	28
Valérie HERVIER	Moyenne Section/Grande Section	Hélène Dhotel	12 + 15	27
Anne GIAMBRA	Grande Section	NathalieChapeau/ Sandra Peyrolle		27
Magali FERNANDEZ	Moyenne Section/Grande Section		12 + 15	27
		TOTAL		168

L'équipe enseignante est aidée dans sa tâche par une équipe d' ATSEM (5 pour 6 classes) très impliquée et efficace. Mme Bouyoud-Bouttaz est absente cette année car elle est en congé longue durée.

2.2 Règlement intérieur de l'école maternelle

Le règlement a été modifié l'année passée et aucune modification ne semble nécessaire cette année.
Le règlement a été présenté aux membres du Conseil d'école et a été voté à l'unanimité.

2.3 Projet d'école et actions de l'année

Le projet d'école, présenté l'an passé, continue cette année. Il est disponible sur le site internet de l'école.
Cette année, l'accent sera mis sur l'axe 3 du projet qui est l'axe culturel. Un projet danse commencera au mois de janvier avec l'intervention d'une danseuse professionnelle qui est aussi une ancienne enseignante de maternelle. Les élèves bénéficieront d'une dizaine de séances et le projet s'achèvera par une présentation aux parents. Ce projet a pu être mis en place grâce au financement d'ADELE Sou des Ecoles qui a attribué une participation exceptionnelle de 1 500 € pour monter le projet.

3 Vie de l'école

3.1 Mise en place de l'aide personnalisée

L'aide personnalisée a commencé le lundi 17 septembre. Elle se déroule tous les lundis et mardis de 16h20 à 17h20. Pour la 1^{ère} période, le choix a été fait de cibler l'aide au niveau des élèves de grande Section. 16 élèves ont bénéficié de cette aide. Pour la 2^{ème} période, 28 élèves de Moyenne et Grande Section sont suivis en aide personnalisée.

C'est l'équipe enseignante qui propose l'aide personnalisée pour un enfant et les parents doivent signer une autorisation s'ils souhaitent que leur enfant bénéficie de cette aide. Les enfants ne sont pas systématiquement pris en charge par leur enseignante.

3.2 Activités scolaires : présentation des projets

Le site de l'école : <http://maternelle.morestel.free.fr> permet aux parents de suivre la vie de l'école.

Cette année, la chorale d'école continue : elle a repris après les vacances de la Toussaint.

La classe de Mme Hervier se rendra à la bibliothèque à partir du mois de janvier pour travailler autour des albums choisis dans le cadre du Prix Nord Isère.

La Compagnie « Patamousse » viendra nous présenter son spectacle « Les sorcières ça n'existe pas » le mardi 20 novembre. Ce spectacle est offert par l'association ADELE.

La maison des couleurs a aussi proposé aux classes, comme tous les ans, des animations dans le cadre de l'écoute patrimoniale : nous avons postulé pour des animations et nous attendons la réponse.

4. MOYENS

Gestion des budgets

La mairie augmente le budget alloué à l'école de 2% par rapport à l'an passé ce qui fait une somme globale de 8378.05 € pour l'achat des fournitures scolaires.

Mme Guienne, psychologue scolaire, demande une ligne téléphonique directe dans le bureau de l'école maternelle. Cette ligne téléphonique doit être mise en place a confirmé M Vial. D'autre part, la mairie fait le maximum pour réunir le budget alloué à Mme Guienne en relançant les maires des différentes communes dans lesquelles elle intervient. Chaque mairie devrait donner 1 € par enfant pour constituer un budget d'environ 2 000 € nécessaire au bon fonctionnement du service de psychologie scolaire.

5. SECURITE

Un exercice d'évacuation incendie aura lieu bientôt. Une rencontre avec M Romier et M Lardet a permis de changer le lieu de regroupement des enfants. Tous les enfants se rassembleront sous le préau et pourront être mis au chaud dans le restaurant scolaire si nécessaire. Les exercices d'évacuation permettent d'améliorer les comportements afin d'être le plus efficace possible en cas de problème.

Questions des parents :

Équipement extérieur :

Certains parents se rendant à l'école en vélo ont demandé la mise en place de parking à vélo. Est-il possible de mettre en place des rangements à vélos ?

La mairie envisage de poser un rangement pour 3 vélos devant le portail et un autre rangement pour 3 vélos après le portail afin que les vélos soient en sécurité pendant le temps scolaire.

Le stationnement :

Nous rappelons que le stationnement réservé aux bus n'est toujours pas respecté. Qu'en est-il des dispositions évoquées lors du dernier conseil d'école ?

La mairie répond que les policiers municipaux ne peuvent pas être présents à la sortie de l'école car ils ont d'autres priorités et appelle donc les parents d'élèves et les enseignants à faire preuve de pédagogie pour inciter les parents à respecter les emplacements réservés.

Est-il possible de faire passer une balayeuse afin de nettoyer le parking ?

La mairie explique que balayeuse passe régulièrement car un planning de passage est établi.

La cantine :

Nous évoquons le débat de dernier conseil d'école et voulons savoir si des solutions avaient été trouvées sur la procédure d'annulation des repas ?

La mairie répond qu'il n'y aura pas de changement dans l'immédiat. Il n'est pas possible de refaire tous les plannings des employés municipaux et la gestion des repas n'est pas encore informatisée. Il est prévu de faire un nouvel appel d'offre concernant le prestataire des repas ce qui pourrait éventuellement changer le mode de réservation des repas mais pour l'instant il n'est pas question de changer le système en place.

La périscolaire :

Il a été observé un manque de place nécessaire pour l'accueil des enfants. Comment l'équipe pédagogique peut-elle s'organiser avec le périscolaire dans l'intérêt des enfants ?

La directrice précise que cette année les enfants sont beaucoup plus nombreux que l'an passé et un problème de place s'est donc posé lorsque les ateliers de grande motricité sont installés. Une réunion avec M Sambuy du Centre Social, la directrice de l'école, Mme Perrin adjointe au maire et M Diagne, DGS de la mairie a eu lieu à l'école pour trouver un arrangement au niveau de l'utilisation de la salle de motricité. L'important est de s'entendre au mieux dans l'intérêt des enfants.

Une salle pourrait-elle être ouverte pour la périscolaire ?

La mairie ne souhaite pas mettre une salle à la disposition du périscolaire car elle craint qu'il soit difficile de la récupérer lors d'une éventuelle ouverture de classe ou pour d'autres activités associatives.

Itinéraire de l'école :

Peut-on mettre en place des panneaux de signalisation indiquant l'itinéraire de l'école maternelle ? De même que des panneaux signalant une sortie d'école ?

La mairie indique que les panneaux signalant une sortie d'école seront posés le plus tôt possible. La mairie ne souhaite pas poser de panneaux indicateurs car cela a un coût qui se répercute sur les impôts locaux.

Mots aux parents via le cahier de correspondance :

Des parents ont soulevé le problème du mot d'absence de la maîtresse. Est-il possible d'être averti au minimum 72 heures avant l'absence de l'enseignant quand cela est possible ?

La directrice répond que les parents d'élèves ont été prévenus peut-être un peu tard qu'elle ne ferait pas classe le vendredi après-midi car elle devait tenir le bureau de vote pour les élections des représentants de parents d'élèves. Les parents qui l'auraient souhaité n'avaient pas le temps d'annuler la cantine.

La directrice rappelle que les enfants sont accueillis en cas d'absence d'une enseignante car l'école est un service public et qu'en général, quand un enfant mange à la cantine, c'est souvent que les parents ne peuvent pas le récupérer.

De même lors des appels aux parents pour les sorties, ces appels se font bien souvent via un mot sur la porte de la classe, est-il possible de prévenir tous les parents via le cahier ?

La directrice répond que pour les sorties, les mots sont dans le cahier de liaison. En ce qui concerne les ateliers organisés dans les classes, il sera mis un mot dans les cahiers. Pour les sorties, il y a toujours beaucoup plus de parents volontaires que nécessaire. Les enseignantes privilégient les parents qui se sont investis dans l'année.

Hygiène :

Peut-on poser un film occultant pour garantir l'intimité des sanitaires du fond ?

Les problèmes de plomberie ont-ils été résolus ?

La mairie répond qu'un film occultant sera posé. Pour les problèmes de plomberie, une entreprise est venue. Des odeurs persistent. La mairie va à nouveau se pencher sur le problème.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30.

À Morestel, le 15 novembre 2012

La Secrétaire de séance, Mme Hervier

La Directrice, Mme Sanchez-Lambert